



Elimination des déchets spéciaux des ménages – Essai pilote de collectes mobiles

Le Service de l'environnement du canton de Fribourg organise un essai pilote pour permettre la collecte des déchets spéciaux des ménages en toute sécurité et garantir une élimination conforme à la législation environnementale.

Prochaine date pour Sarine-Ouest : le **samedi 6 novembre 2021 de 9h30 à 11h30 à Prez-vers-Noréaz** (Parking derrière l'administration communale, Route de Fribourg 19).

Liste de déchets spéciaux des ménages repris dans les collectes mobiles :

Type de déchet		Code OMoD	
	Peintures, colles et vernis avec solvant	Peintures, colles, vernis, mastics, cires, résines contenant des solvants	20 01 27
	Peintures, colles et vernis sans solvant	Dispersions aqueuses, peintures à l'eau, abrasifs, plâtres, crépis	20 01 28
	Solvants ménagers	Diluants, alcools ménagers, white-spirit, liquide de refroidissement, lave-glace, antigel, liquide de frein, essence, gazole	20 01 13
	Acides	Acide chlorhydrique, acide sulfurique, détartrant	20 01 14
	Bases	Soude, soude caustique, hydroxyde de sodium, potasse, lessives alcalines, décapants	20 01 15
	Médicaments	Sirops, pilules, sprays sans gaz propulseur <i>Sont exclus de cette catégorie les médicaments cytostatiques et les déchets pointus ou tranchants (aiguilles de seringue p.ex.)</i>	20 01 32
	Phytosanitaires	Désherbants, pesticides, fongicides, insecticides, produits de traitement du bois, engrais, fertilisants, ainsi que leurs emballages vides	20 01 19
	Aérosols	Tout type de sprays avec gaz propulseur : peintures, produits cosmétiques, médicaments, insecticides <i>Sont exclus de cette catégorie les bouteilles de gaz et les extincteurs</i>	16 05 04
	Déchets avec du mercure	Thermomètres, médicaments avec mercure, amalgames dentaires, mercure pur (métal liquide)	20 01 94
	Produits chimiques Déchets spéciaux inconnus		20 01 98 ou à convenir avec l'entreprise d'élimination